

SOUTENIR la CHAIRE GOUVERNANCE ET RÉGULATION



Dauphine | PSL 
CHAIRE GOUVERNANCE
ET RÉGULATION

Principes fondateurs et eco-système de la Chaire

Depuis sa création en 2015, la Chaire Gouvernance et Régulation constitue **une plateforme** permettant aux **parties prenantes et aux experts de la régulation** de réfléchir et d'échanger sur son cadre institutionnel, ses modalités, ses outils et ses performances.

S'appuyant sur **les équipes et les réseaux académiques de l'Université Paris Dauphine-PSL** et hébergée par la Fondation Dauphine, la Chaire abrite également le **Club des régulateurs** rassemblant un large spectre d'autorités de régulation françaises.

Dédiée aux défis économiques, techniques, organisationnels et institutionnels que doivent relever les différents acteurs concernés par la gouvernance des marchés et des industries, la Chaire déploie ses activités en France et à l'international, au sein d'un **écosystème composé d'académiques, d'experts, d'entrepreneurs et d'industriels, ainsi que d'acteurs de la décision publique.**

La Chaire, aujourd'hui, c'est

30 partenaires

8 mécènes,
4 grandes institutions publiques,
3 cabinets de conseil,
9 autorités de régulation,
6 institutions de recherche ou d'expertise internationales

29 chercheurs associés

Des activités dédiées

en France et à l'international, à un eco-système d'**académiques** et de **décideurs** des secteurs privé et public

La Chaire est dirigée par son directeur scientifique **Éric Brousseau** et ses activités sont coordonnées par une déléguée générale. La recherche est menée par une dizaine de jeunes chercheurs et une trentaine de chercheurs confirmés impliqués

dans diverses institutions académiques ou autorités publiques dans le monde. Une équipe support est dédiée à la communication, l'événementiel et l'administration.

Organisation des activités de la Chaire

- **La recherche** qui mobilise des chercheurs débutants et confirmés dans le cadre de thèses ou de projets collaboratifs.
- **La formation**, initiale et continue, qui permet d'initier des étudiants, des cadres, ainsi que des jeunes chercheurs aux problématiques de régulation économique.
- **La contribution au débat public**, qui favorise le dialogue entre parties prenantes et y apporte des éclairages précis sur les défis collectifs auxquels la régulation doit répondre.

Perspectives de travail

Les **projets de recherche de la Chaire font écho aux grands défis économiques et sociaux** ainsi qu'aux préoccupations de **politiques publiques** ou de **stratégie d'entreprise** qui affectent la gouvernance économique et les régulations sectorielles.

Des **groupes de travail mobilisant universitaires, experts, opérateurs, régulateurs et institutions publiques** permettent de développer des synergies entre ces projets de recherche et de les ancrer dans des préoccupations opérationnelles. **Ces groupes de travail entre projets s'articulent** autour des deux vecteurs majeurs de transformation socio-économiques contemporains que sont les **transformations numérique et écologique**, mais aussi autour des **problématiques de bonne gouvernance**.

PROGRAMME TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Groupe régulation des plateformes numériques

Workshop "Digital Governance Challenge"

PROGRAMME TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Groupe mobilité et électricité décentralisées

Groupe économie circulaire

PROGRAMME GOUVERNANCE ET RÉGULATION PUBLIQUES

Groupe Gouvernance Publique

Groupe Régulation Sectorielle

GRANDS DÉFIS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

POLITIQUES PUBLIQUES ET CADRE INSTITUTIONNEL

Les mécènes de la Chaire

La Chaire repose sur un véritable **partenariat** avec ses **mécènes** qui permettent d'**enrichir la recherche** universitaire en y apportant leur expérience, en la nourrissant en données, en favorisant la formulation de conclusions opérationnelles.

Être mécène de la Chaire, c'est :

- **En soutenir le projet scientifique** au service d'une activité économique et d'une action publique rigoureusement éclairées sur les enjeux de gouvernance et de régulation, en particulier sous l'angle des transitions écologique et numérique.
- **Participer directement à la production de connaissances** propre à cet éclairage, également susceptible de nourrir la réflexion sur les réformes et les pratiques souhaitables, et **en bénéficier d'autant mieux**.
- Profiter d'une plateforme de réflexions et d'échanges neutres pour **rencontrer opérateurs régulés et régulateurs publics et y partager analyses et méthodes** à partir d'expériences trans-sectorielles diverses ; mettre alors en œuvre des solutions innovantes porteuses d'amélioration de l'efficacité des systèmes de régulation concernés.
- **Bénéficier d'un réservoir de compétences** mobilisables sur des questions spécifiques.

Concrètement, les mécènes de la Chaire :

- Disposent d'abord et avant tout d'**un siège dans son comité de pilotage** qui leur permet de participer à la programmation des activités de la chaire.
- Sont **impliqués dans l'ensemble des activités** (conférence, séminaires, groupes de travail, formation, etc.) et **leur image** est systématiquement associée à toute communication relative à cette dernière.
- Développent, au fil de leurs participations diverses, **des relations de coopération** avec l'ensemble des parties prenantes, universitaires et décideurs publics et privés.
- Peuvent développer des **projets supplémentaires et ciblés** en matière de conseil, de formation ou de recherche, comme notamment des conventions CIFRE permettant à des doctorants de réaliser leur thèse au sein d'entreprises ou de groupements professionnels tout en étant encadrés scientifiquement dans un collectif de recherche spécialisé au sein de l'Université.
- Bénéficient d'un **abattement de l'IS à hauteur de 60%** de leur don à la Fondation Dauphine ; l'engagement demandé à chaque mécène est de 80 k€/an pendant cinq ans.

chairegovreg@dauphine.psl.eu
chairegovreg.fondation-dauphine.fr

Mécènes



Partenaires institutionnels



Cour des comptes



Partenaires experts

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
AVOCATS



Club des régulateurs



Réseaux

